



## **APPEL DE CANDIDATURES CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BIATHLON CANADA**

Le comité des candidatures est à la recherche de candidats pour siéger au conseil d'administration de Biathlon Canada. En tant que membre du conseil d'administration, vous travaillerez au niveau le plus élevé de la structure administrative de Biathlon Canada et serez par conséquent impliqué dans les prises de décisions importantes concernant les politiques et les opérations de Biathlon Canada.

Nous sommes à la recherche de quatre candidats motivés et possédant les qualifications requises pour un mandat de deux ans, avec la possibilité d'être réélus par la suite.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature à Biathlon Canada au plus tard le **1 Octobre 2017**. Les élections auront lieu pendant l'assemblée générale annuelle de Biathlon Canada, le 17 octobre 2017 par téléconférence.

Si vous souhaitez poser votre candidature pour un poste aussi stimulant que gratifiant, veuillez contacter Ray Kokkonen, président du comité des candidatures, à l'adresse [kokkonen@nbnet.nb.ca](mailto:kokkonen@nbnet.nb.ca) ou au **506-627-6437** pour obtenir de plus amples informations. Vous trouverez ci-joint le formulaire à remplir pour poser votre candidature.

## ANNEXE A

### QUALIFICATION ET COMPÉTENCES DE BASE DES ADMINISTRATEURS ÉLUS

Les administrateurs doivent répondre à toutes les exigences, entre autres, de la Loi sur les organismes à but non lucratif, être résident du Canada et avoir l'âge légal.

Les administrateurs de Biathlon Canada s'engagent à respecter la loi et à se comporter de manière éthique et professionnelle, ce qui implique une utilisation adéquate des pouvoirs qui leur sont conférés en tant que membres du conseil d'administration et le respect du décorum entourant ces fonctions. Par conséquent, les administrateurs doivent être en mesure de faire preuve d'une loyauté indéfectible envers les intérêts des membres de Biathlon Canada. Cette responsabilité a préséance sur toute loyauté conflictuelle, comme celle qu'on peut avoir envers un groupe de revendication ou d'intérêts, ou en faisant partie d'autres conseils d'administration. Cette responsabilité a également préséance sur tout intérêt personnel que peut avoir un administrateur en tant que consommateur des services de Biathlon Canada ou si un membre de sa famille est un consommateur des services de Biathlon Canada.

Les administrateurs seront recrutés en fonction de leur capacité éprouvée à contribuer de manière significative à la direction de Biathlon Canada et à s'acquitter des responsabilités fiduciaires prévues par la loi. Idéalement, les compétences de base suivantes doivent caractériser l'ensemble du conseil :

- connaissances en biathlon et expérience en tant qu'athlète, entraîneur, officiel, administrateur ou responsable des bénévoles;
- connaissances en matière de planification stratégique et opérationnelle;
- connaissances spécialisées en gestion des ressources humaines;
- connaissances spécialisées en gestion des risques et dans le domaine juridique;
- connaissances spécialisées en gestion financière;
- expérience dans le monde des affaires et de l'entreprise;
- compétences éprouvées en matière de direction d'organismes à but non lucratif ou d'autres secteurs.

Tous les candidats au poste d'administrateur doivent remplir et soumettre le *Formulaire de qualification du candidat* (annexe B).